



Conseil économique et social

Distr. générale
12 décembre 2007
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Trente-neuvième session

26-29 février 2008

Point 4 h) de l'ordre du jour provisoire*

Points pour information : Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel

Rapport du Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel

Note du Secrétaire général

Comme la Commission de statistique l'a demandé à sa trente-huitième session**, le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre pour information le rapport du Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel. La Commission est invitée à en prendre note.

* E/CN.3/2008/1.

** Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2007, Supplément n°4* (E/2007/24), chap. I.A.



Rapport du Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel

1. Le Groupe d'experts sur les statistiques du secteur informel, couramment appelé « Groupe de Delhi », a été créé en 1997 : c'est l'un des groupes d'étude de la Commission de statistique chargés d'examiner diverses questions méthodologiques liées au traitement du secteur informel. Le Secrétaire général du Ministère des statistiques et de la mise en œuvre des programmes du Gouvernement indien le préside. Un bref rapport du Groupe a été présenté pour information à la Commission à sa trente-septième session. Entre-temps, deux autres réunions du Groupe ont eu lieu. Un résumé de ces réunions figure ci-après.

Neuvième réunion du Groupe de Delhi, 2006

2. La neuvième réunion, du Groupe de Delhi a eu lieu les 11 et 12 mai 2006 à New Delhi. Le Groupe a examiné un certain nombre de questions telles que le traitement du secteur informel dans le Système de comptabilité nationale révisé de 1993 (SCN 1993); l'évaluation de l'apport du secteur informel au produit intérieur brut (PIB) et l'emploi informel; l'évaluation des liens entre la pauvreté et l'emploi informel; et la qualité des données des enquêtes sur le secteur informel et l'emploi informel.

3. Lors de ses précédentes réunions, le Groupe de Delhi s'est penché sur la nécessité de son active collaboration avec le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale dans la mise à jour du SCN de 1993. À sa neuvième réunion, le Groupe de Delhi a été en mesure d'examiner avec le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale les questions relatives à la révision du SCN de 1993 pour ce qui est du secteur informel, préparant ainsi le terrain à la collaboration souhaitée. L'établissement du calendrier de publication du manuel consacré aux enquêtes sur le secteur informel et l'emploi informel a été un important résultat.

4. Les participants à la neuvième réunion du Groupe de Delhi ont notamment fait les observations suivantes :

a) Ils ont salué le fait que le secteur informel fasse l'objet d'un chapitre distinct dans le SCN révisé de 1993, ce qui permettra d'améliorer la comptabilité nationale, notamment de déterminer la part du secteur informel dans le produit intérieur brut (PIB);

b) Ils ont fait leur le plan raisonné du chapitre sur le secteur informel dans le SCN révisé de 1993, tel que recommandé par le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale. Pour ce qui est de l'emploi informel, le Groupe a proposé d'examiner cette question dans un compte satellite;

c) Ils ont appuyé l'initiative de l'Organisation internationale du Travail visant à établir un manuel consacré aux enquêtes sur le secteur informel et l'emploi informel. Cette initiative devrait les aider à établir un cadre conceptuel d'évaluation du secteur informel et de l'emploi informel. Ce manuel mettrait en lumière les concepts, les définitions et les méthodes d'enquête en appliquant les pratiques de référence et les données d'expérience;

d) L'évaluation de l'apport du secteur informel et de l'emploi informel au produit intérieur brut reste un problème difficile. Ils ont recommandé de redoubler d'efforts pour établir des indicateurs fiables, et, à long terme, comparables. Ils

attendaient avec intérêt la sélection des pratiques optimales dans le futur manuel et dans le chapitre sur le secteur informel du SCN révisé de 1993. Ils ont notamment souligné qu'il faudrait abandonner la pratique consistant à traiter comme quantité négligeable les activités économiques du secteur informel dans la comptabilité nationale et qu'il serait bon d'accorder un rôle plus important aux informations de première main;

e) Ils ont appuyé l'idée de consacrer leur dixième réunion à Genève exclusivement à l'examen et à la mise au point définitive du manuel et du projet de chapitre sur le secteur informel dans le SCN révisé de 1993;

f) Les estimations tirées des enquêtes combinées sur les ménages et les entreprises effectuées en Inde variaient considérablement, phénomène sans doute dû à un enregistrement inadéquat des salariés et des travailleurs indépendants, composante de l'emploi informel. Dans certains secteurs, tels que le transport routier de marchandises, la publicité, le cinéma et la production de films vidéo, on a testé une méthode que l'Organisation statistique centrale de l'Inde a proposée pour ne plus négliger les salariés et les travailleurs indépendants dans les enquêtes sur les entreprises. Il faudrait mettre cette méthode à l'essai sur une plus grande échelle;

g) Ils ont pris note du travail conceptuel entrepris pour évaluer les liens entre la pauvreté et l'emploi informel ainsi que l'apport du secteur informel et de l'emploi informel au produit intérieur brut et le lien entre l'emploi informel et la pauvreté, eu égard en particulier aux couches vulnérables de la société telles que les travailleuses, les travailleurs à domicile et les colporteurs et tous ceux qui travaillent dans la rue;

h) Ils ont reconnu les méthodes novatrices d'évaluation du secteur informel et de l'emploi informel utilisées dans les enquêtes quinquennales sur la population active récemment effectuées en Inde et ils ont recommandé leur introduction dans les enquêtes annuelles;

i) Ils ont pris note des enquêtes menées sur les budgets temps en Inde et dans d'autres pays en développement. Les enquêtes sur les budgets temps permettent d'évaluer les horaires de travail de la population. Elles sont aussi susceptibles de faire mieux comprendre la nécessité d'améliorer les estimations des taux d'activité dans les enquêtes sur la population active, encore qu'elles ne sauraient s'y substituer. On devrait encourager une comparaison méthodologique systématique et rationnelle des résultats des enquêtes sur les budgets temps et des enquêtes sur la population active.

Dixième réunion du Groupe de Delhi, 2007

5. La dixième réunion du Groupe de Delhi a été organisée et accueillie par l'Organisation internationale du Travail du 8 au 10 octobre 2007 à Genève. L'ordre du jour était le suivant :

- a) Manuel des enquêtes sur le secteur informel et l'emploi informel : rapport d'activité;
- b) Examen des projets de chapitres 1 à 5 et 10 du manuel;
 - i) Chapitre 1 : Introduction;
 - ii) Chapitre 2 : Concepts, définitions et sous-classifications;

- iii) Chapitre 3 : Objectifs de l'évaluation et méthodes de collecte des données;
 - iv) Chapitre 4 : Enquêtes sur les ménages consacrées à l'emploi dans le secteur informel et à d'autres types d'emploi informel;
 - v) Chapitre 5 : Enquêtes auprès des entreprises du secteur informel;
 - vi) Chapitre 10 : Utilisation des données pour la comptabilité nationale : matrices des apports de travail et approche par la production;
- c) Projet de chapitre du SCN révisé de 1993 consacré au secteur informel;
 - d) Nouvelle méthode d'agrégation pour le secteur informel dans la classification internationale type, par industries, de toutes les branches d'activité économique (CITI, Rev.4).
6. Les documents examinés au titre des points à l'ordre du jour ont fait l'objet de débats approfondis. Les participants, tout en approuvant les grandes lignes des projets de chapitre et d'autres documents contenant les ordres du jour, ont proposé divers changements de fond et de forme.
7. L'équipe de rédaction du manuel des enquêtes sur le secteur informel et l'emploi informel révisera comme il convient les projets de chapitres examinés lors de la dixième réunion du Groupe de Delhi d'ici à mars 2008. Les quatre autres chapitres du manuel, à savoir les chapitres 6 à 9, seront rédigés d'ici à juin 2008 et le manuel complet sera présenté à l'examen du Groupe de Delhi à sa onzième réunion.

Personne à contacter

M. J. Dash
Directeur général adjoint
Division des statistiques sociales
Organisation centrale de statistique
Ministère des statistiques et de la mise en œuvre des programmes
Gouvernement indien, Bureau n° 13
West Block-8, Wing-6 (Rez-de-chaussée)
R. K. Puram, New Delhi-110066, Inde
Télécopie : 91 11 2610 8529
Courrier électronique : csopiu@nic.in
Site Web : <http://www.mospi.gov.in>